

PROGRAMME UNFPA/HAÏTI 2002-2008

***SOUS-PROGRAMME
POPULATION ET DEVELOPPEMENT***

Mission d'évaluation

(Du 12 juillet au 1 août 2008)

Consultants : German VAZQUEZ

Enel VIL

Mexique, le 20 août 2008

Remerciements

Nous tenons à remercier le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) de nous avoir donné l'opportunité de réaliser cette évaluation qui doit contribuer à implémenter le prochain plan d'action du programme et l'implémentation y afférente.

Un grand merci à Madame Tania PATRIOTA, Représentante de l'UNFPA Haïti, à Cristina GOMES de l'EAT, à Gabriel BIDEGAIN et à Jacques Handry ROUSSEAU, pour leur appui à l'accès aux données nécessaires à la préparation de cette évaluation, à tout le personnel technique et administratif de l'UNFPA Haïti, pour avoir fourni efficacement les conditions opératives de notre travail.

Nos remerciements s'adressent également à tous les cadres des institutions nationales visitées ainsi qu'à ceux des programmes internationaux qui ont aimablement donné leurs temps pour les entretiens.

Tables des matières

<i>Remerciements</i>	1
<i>Liste des acronymes</i>	4
<i>1. Objet de l'évaluation</i>	5
<i>2. Méthodologie de l'Evaluation</i>	6
a. Analyse de documents.....	6
b. Entretiens avec les responsables des organismes impliqués dans la politique et les programmes de développement.....	6
c. Réunions de Travail à l'UNFPA.....	7
<i>3. Contexte national</i>	7
<i>4. Performance de la composante Population et Développement</i>	10
<i>5. Prise en compte de la dimension genre et droit humain</i>	25
<i>6. Coordination et opportunités de programmation conjointe</i>	27
<i>7. Gestion du programme et ressources</i>	28
<i>8. Suivi et évaluation</i>	28
<i>9. Conclusion</i>	29
<i>10. Recommandations</i>	30
<i>11. Source</i>	31
<i>12. Annexes</i>	32
Produits à évaluer dans le cadre du Sous-Programme Population et Développement.....	32
Agenda des entretiens	33
Liste des documents visités.....	35

Liste des acronymes

ACDI	: Agence Canadienne de Développement International
AMO	: Associations des Maires de l'Ouest
ASP	: Análisis de Situación en Población
BCP	: Bilan Commun de Pays
CATP	: Comité d'Appui Technique et de Pilotage
CELADE	: Centro Latinoamericano y Caribeño de Demografía
CEPODE	: Centre d'Etudes en Population et Développement
CIPD	: Conférence Internationale pour la Population et le Développement
CONAPO	: Conseil National de Population
DSNCRP	: Document de Stratégie Nationale pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
EAT	: Equipo de Apoyo Técnico del UNFPA
ECVH	: Enquête sur les Conditions de Vie en Haïti
EMMUS	: Enquête Morbidité, Mortalité et Utilisation des Services
FASCH	: Faculté des Sciences Humaines
IDH	: Indice de Développement Humain
IHE	: Institut Haïtien de l'Enfance
IHSI	: Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique
IHSI	: Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique
MAPODE	: Maîtrise en Population et Développement
MCFDF	: Ministère à la Condition Féminine et aux Droits de la Femme
MEF	: Ministère de l'Economie et des Finances
MENFP	: Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
MINUSTAH	: Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti
MPCE	: Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
MSPP	: Ministère de la Santé Publique et de la Population
ODM	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
OÉA	: Organisation des Etats Américains
OIM	: Organisation Internationale pour la Migration
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONM	: Office National de la Migration
ONPES	: Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Social
PEPODE	: Programme d'Etudes Post-Graduées en Population et Développement
PVVIH	: Personnes vivant le VIH
UE	: Union Européenne
PARC	: Projet d'Appui au Renforcement des Capacités en Gestion de la Santé en Haïti
PNEF	: Plan National d'éducation et de formation
PNP	: Politique Nationale de Population
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
REDATAM	: Retrieval of Data for Small Areas By Microcomputer
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RNPD	: Réseau National en Population et Développement
SEP	: Secrétairerie d'Etat à la Population
TNH	: Télévision Nationale d'Haïti
UEP	: Unité d'Études et de Programmation
UNDAF	: Cadre Stratégique d'Assistance au Développement / United Nations Development Assistance Framework
UNFPA	: Fonds des Nations Unies pour la population
VIH/SIDA	: Virus de l'Immunodéficience Humaine/ Syndrome Immunodéficitaire Acquis

1. Objet de l'évaluation

L'évaluation de cette composante « **Population et développement** » se situe en premier lieu en tant qu'élément de la réalisation du plan national du programme d'action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Elle a pour objet d'examiner les progrès réalisés par rapport aux produits attendus de la composante du programme 2002-2006 ainsi que les 2 années d'extension (2007-2008), d'identifier les contraintes inhérentes à l'exécution des plans de travail des composantes projets, d'examiner la pertinence, l'efficacité et l'efficience de l'apport fourni par l'UNFPA et de formuler des recommandations pour les années à venir tout en fournissant des éléments pertinents en vue de favoriser la mise au point et l'implémentation du prochain plan d'action du programme de coopération entre l'UNFPA et Haïti (2008-2011). L'évaluation prend en considération les produits attendus dans le programme de pays (2002) et les recommandations de la revue à mi-parcours 2004. Un schéma synthétisant les principaux produits à évaluer est présenté en annexe.

Il est à faire remarquer que cette évaluation concerne trois des huit projets du programme de l'UNFPA en Haïti. Il s'agit de l'Appui au IV Recensement de la Population et de l'Habitat (2002-2008), de la création du CEPODE (2004-2008) et de la mise sur pied du Réseau National en Population et Développement (2005-2008).

Encadré 1: liste des projets du programme de l'UNFPA

1.	Appui au IV Recensement de la Population et de l'Habitat (2002-2008)
2.	Création du CEPODE (2004-2008)
3.	Appui à l'Élaboration de l'EMMUS IV (2005-2006)
4.	Réseau National en Population et Développement (2005-2008)
5.	Appui Technique à l'Établissement de Bases de Données Spécialisées sur la Violence faite aux Femmes, les Travailleuses de sexe, les PVVIH, les Handicapés et la Police Nationale (2008)
6.	Travaux préparatoires avec l'OIM concernant une étude binationale pour documenter spécifiquement les questions liées aux mouvements migratoires, axes sur les femmes et les jeunes, dans les 4 départements frontaliers et les zones avoisinantes de la République Dominicaine et une enquête sur les Haïtiens en République Dominicaine (2008)
7.	Activités préparatoires avec l'OEA pour le renforcement du Registre Civil (amélioration et actualisation des formulaires de l'état civil et des rapports d'analyse – naissances, décès, nuptialité) (2008)
8.	Poursuite du processus de finalisation de l'Analyse de la Situation de Population (ASP) (2007-2008)

2. Méthodologie de l'Évaluation

Cette évaluation fait appel à un éventail d'approximations stratégiques. Ces approximations stratégiques comprennent des examens de documents et de fichiers, des entrevues réalisées avec les responsables des organismes impliqués dans la politique et les programmes de développement et des réunions de Travail avec le staff de l'UNFPA. Pour ce qui est de l'analyse des données, cette évaluation a suivi les *recommandations pour l'évaluation* tirées du document UNFPA (2004) Trousse d'Outils de l'Administrateur de programme pour la planification, le Suivi et l'Évaluation (En ligne <http://www.unfpa.org/monitoring/toolkit/french/outil5>)

a. Analyse de documents

Nous avons utilisé plusieurs documents dans le cadre de cette évaluation. Ils sont particulièrement des rapports d'activités, des livres, des dépliants et des fichiers se trouvant à l'UNFPA et qui sont liés au volet « Population et Développement ». Ces documents nous ont permis non seulement d'avoir une idée du contexte de la mise en œuvre mais aussi d'évaluer effectivement la performance de la composante population et développement. Une liste détaillée des documents consultés est annexée au présent rapport.

b. Entretiens avec les responsables des organismes impliqués dans la politique et les programmes de développement.

Plusieurs entretiens ont été réalisés avec les responsables de certaines institutions impliquant de près ou de loin dans le sous-programme « Population et Développement ». Elles sont des institutions publiques (MPCE, MEF, IHSI, MSPP, MCFDF), des organismes internationaux (OMS/OPS, PNUD, UE, PARC/ACDI), des institutions privées (Groupe Croissance et Centre Pétion-Bolivar) et d'autres organismes tels que l'université d'Etat d'Haïti, le CEPODE et le RNPD. Les étudiants et les professeurs du CEPODE et certaines personnes impliquées dans le DSNCRP ont été également interviewés.

c. Réunions de Travail à l'UNFPA

Des réunions de travail ont eu lieu avec les responsables/employés de l'UNFPA considérés comme des informateurs clés du programme. Une première a été réalisée en vue d'avoir un panorama général du **programme**, d'obtenir des données critiques et en même temps de programmer les rencontres. La deuxième a été réalisée avec la Représentante en vue de faire le suivi du processus d'évaluation. La dernière a eu lieu dans le simple objectif de faire la restitution de l'évaluation du sous programme « population et développement ».

3. Contexte national

De 1804, date à laquelle Haïti accède à l'indépendance après la révolution, à 1986 le pays a connu presque toute sorte de régime politique sans jamais arriver à mettre en place un système démocratique viable. Le 29 mars 1987 par voie référendaire une constitution a été approuvée. Ratifiée par le Parlement issu des élections du 17 janvier 1988, elle remplaçait ainsi celle de 1983 mise en place par l'ancien dictateur Jean-Claude Duvalier. Malgré cette constitution, Haïti continue de souffrir d'une instabilité politique chronique, ainsi, le pays a connu 14 chefs d'État différents depuis l'approbation de cette constitution (¹).

Le nouveau millénaire a débuté avec l'accession de Monsieur Jean Bertrand Aristide à la Magistrature Suprême de la République pour un mandat de cinq (5) ans à la suite des élections (nov. 2000) largement contestées par l'opposition et la Communauté internationale. Cette situation a occasionné, par la suite, une vague de violence politique dans le pays à tel point que M. Jean-Bertrand Aristide a laissé le pays (29 février 2004) avant la fin de son mandat. Il a été remplacé par le président de la Cour de cassation, M. Boniface Alexandre, dans un contexte de Recrudescence de l'insécurité à Port-au-Prince.

Des élections présidentielle et législative ont été réalisées le 7 février 2006. Monsieur René Préval (14 mai 2006) est réélu comme président pour un mandat de cinq (5) ans. Dans sa déclaration de politique générale, approuvée à l'unanimité par les deux Chambres, le Premier Ministre a identifié les facteurs démographiques entre autres déterminants ayant un impact sur le

¹ Particulièrement, durant la période allant de 2002 à 2008, période de l'évaluation du PDS, Haïti a connu trois (3) chefs d'état: Jean Bertrand Aristide (Février 2001- février 2004), Boniface Alexandre (Février 2004- Mai 2006), René Préval (mai 2006 - jusqu'à date).

développement du Pays. Il s'est donc engagé en cette occasion à prendre en compte les variables démographiques dans la planification économique et sociale du Pays.

Depuis 2006, la situation générale s'est améliorée dans le pays, tant sur le plan politique que sécuritaire. Les efforts de Gouvernement haïtien pour favoriser l'inclusion et le dialogue, avec l'appui de l'OÉA, de la MINUSTAH, et d'autres Organisations internationales, ont permis l'émergence de cette stabilité politique naissante et d'une performance macro-économique positive au pays.

La situation politique d'Haïti s'est dégradée récemment avec le mouvement de protestation ayant motivé le Sénat à démettre le premier ministre Jacques Édouard Alexis de ses fonctions. Cette destitution a été observée dans une période marquée par la hausse des prix des produits pétroliers, des matériaux de construction (fer) et des denrées alimentaires (particulièrement le riz). Un autre premier ministre, Mme Michèle Duvivier Pierre-Louis, a été désigné et est en attente pour remplacer M. Jacques Edouard Alexis.

Les efforts du gouvernement s'orientent vers l'éradication de la pauvreté à travers la relance de la croissance économique. En conséquence, un Document Stratégique National pour la Croissance et la réduction de la pauvreté (DSNCRP) a été réalisé et adopté en conseil des ministres. L'élaboration de ce document a débuté dans un contexte lié à l'absence de données sociodémographiques fiables et à jour. Seules les enquêtes suivantes ont été réalisées depuis le début du millénaire : L'Enquête sur la Mortalité, morbidité et l'Utilisation des Services (EMMUSIII –2000), Enquête sur les conditions de vie (ECVH-2001), Recensement General de la population et de l'Habitat (RGPH-2003), l'Enquête sur la Mortalité, morbidité et l'Utilisation des Services (EMMUSIV–2005-2006).

Le Gouvernement Haïtien est aussi signataire de la Déclaration du Caire (1994) ayant abouti à l'adoption d'un programme mondial d'action en matière de population et de développement pour les 20 prochaines années. Dans l'esprit du CIPD certaines initiatives ont été prises, par exemple:

- La création en 1994 d'une Secrétairerie d'Etat à la Population (SEP) au sein du Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) à la place du Conseil National de Population (CONAPO). Cette nouvelle entité publique avait pour mission de travailler sur l'élaboration, les modalités de mise en œuvre et au suivi d'une politique de population rationnelle, adaptées à l'environnement sociopolitique du Pays, axées sur le concept et les principes du

développement humain durable. Ce secrétariat a été rabaissé un peu plus tard au rang de direction générale, ce qui compromet les initiatives susmentionnées.

- La création du Ministère à la Condition Féminine et aux Droits de la Femme (1994)
- Le Plan National d'Education et de Formation (PNEF) élaboré par le Ministère de l'Education Nationale en 1998.
- Le Plan d'Actions de l'environnement (1996 – 1999) élaboré par le Ministère de l'Environnement (MDS)
- Le Plan National d'éducation et de formation (PNEF) élaboré par le Ministère de l'Education Nationale en 1998.
- Le Plan Stratégique de Réduction de la mortalité maternelle adopté par le Ministère de la Santé Publique et de la Population en 2003.
- Le plan Stratégique National 2002-2006 pour la Prévention et le contrôle des IST et du VIH/SIDA élaboré par le MSPP en mars 2002.
- Le plan Stratégique National pour la réforme du secteur de la santé élaboré et publié par le MSPP en novembre 2005.
- Le plan National de Lutte contre les Violences faites aux Femmes Nov. 2005 (2005-2010)
- Le Cadre Conceptuel et Opérationnel pour le repositionnement de la planification familiale en Haïti, adopté par le MSPP en décembre 2005.

Globalement l'application du plan d'action de la CIPD reste très faible malgré la volonté annoncée par le Gouvernement. L'une des raisons est le manque de continuité dans la gestion des affaires publiques.

En relation avec les ODM, il est constaté que presque tous les indicateurs ont évolué positivement dans le temps. Le pays est sur le point d'atteindre deux (2) objectifs: l'équité du genre au niveau de l'éducation primaire – secondaire, et le renversement de la tendance de l'infection au VIH et autres maladies infectieuses. Toutefois, il faut souligner que la mortalité maternelle a suivi une tendance à la hausse passant de 457 en 1990 à 630 pour 100 000 naissances en 2005. Le taux de mortalité maternelle est parmi les plus élevés au niveau de l'Amérique Latine et la Caraïbe.

4. Performance de la composante Population et Développement

Objectif du sous-programme. L'objectif du sous-programme portant sur la population et le développement sera de contribuer à la prise en compte des facteurs liés à la population dans les stratégies de développement qui sont centrées sur l'éradication de la pauvreté à travers la relance de la croissance économique et la résorption des inégalités (y compris l'aide à la réalisation du Recensement de Population et la mise en œuvre de la Politique Nationale de Population).

En 2000, il a été créé avec l'appui de l'UNFPA, un document de Politique Nationale de Population (PNP), à être mis en œuvre par la SEP. Avant le gouvernement de transition, il y avait toutes les conditions politiques pour sa mise en œuvre. Le gouvernement a fortement soutenu cette affaire mais en sortant de son mandat, depuis le gouvernement de transition et jusqu'aujourd'hui, la PNP a perdu l'appui politique nécessaire. Depuis 2004, l'organisme chargé de la politique de population est passé d'une Secrétairerie d'état à une Direction. La PNP existe sur le papier mais elle n'a jamais été mise en œuvre.

Le document de la politique nationale de population vise à améliorer les conditions de vie du peuple haïtien par l'intermédiaire de la gestion rationnelle des variables démographiques en appui à la mise en application de politiques sectorielles dans une optique de développement humain durable. Cette politique de population reste encore au niveau des grands objectifs et elle ne dessine pas de plan détaillé d'opérationnalisation⁽²⁾. Les axes stratégiques de base de cette politique sont les suivants:

- Gestion des variables démographiques incluant la mortalité, spécifiquement la mortalité maternelle et infantile, la natalité, la fécondité et la migration ;
- Promotion de l'équité de genre ;
- Plaidoyer en faveur du droit reproductif ;

² Selon cette politique, ce plan d'opération doit prendre en compte toutes les composantes devant concourir à une performance optimum des différents acteurs et constitue l'étape initiale indispensable à sa mise en opération systématique. En ce sens, il est suggéré de mettre l'accent:

- Sur les interventions spécifiques de la structure de gestion des questions de population
- sur l'opérationnalisation d'un programme de lobbying et plaidoyer aux niveaux national, régional et international. La création d'une plate-forme devant travailler à maintenir un niveau de concertation est importante. Il en est de même de tournées d'échanges qui devront être programmées.
- Sur les interventions conjointes entre la structure de gestion des questions de population et les autres entités intervenant déjà dans leurs aires spécifiques.

- Promotion de l'intégration des variables démographiques dans les plans sectoriels de développement.

La Politique Nationale de Population privilégie également le renforcement des capacités institutionnelles nationales, l'intégration des interventions publiques, la promotion de la participation communautaire, la structuration et la formalisation du partenariat public / privé. Toutefois, la lutte contre la pauvreté a été négligée dans ce document. Dans un pays comme Haïti où 76% de la population vit avec moins de 2 dollars US par jour et 56% avec moins de 1 dollar US par jour, seulement 58.5% des personnes âgées de 15 ans et plus sont alphabètes, la lutte contre la pauvreté doit être une priorité dans tous les programmes sociaux.

Dans ce contexte, pendant l'exécution de son programme, l'UNFPA a décidé de changer la stratégie de population et développement prévue originalement. Premièrement, au lieu de continuer à insister sur la mise en œuvre de la politique nationale de population, il a appliqué une politique multisectorielle, cherchant à influencer plusieurs programmes gouvernementaux à différents niveaux en vue d'inclure dans leurs activités la dimension de population. Les institutions ciblées ont été le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE), le Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF), le Ministère de l'Economie et des Finances (MF) et l'Association des Maires de l'Ouest. Une autre décision stratégique a consisté à focaliser l'activité de l'UNFPA vers la lutte contre la pauvreté. Pour cela, l'UNFPA a adopté un certain nombre de sujets de population et développement conçus comme prioritaires dans la réalité Haïtienne et pertinents dans le cadre du CIPD et les ODM.

PRODUIT I. AMELIORATION ET ELARGISSEMENT DE LA BASE DE DONNEES SUR LA STRUCTURE DE LA POPULATION ET SON EVOLUTION AINSI QUE SUR LES LIENS EXISTANT ENTRE LA POPULATION, L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL.

Output 1.1. Accélérer les phases de consolidation des bases de données du recensement

Les données définitives du recensement sont apparues en mai 2006. L'IHSI a réalisé, avec l'appui de l'UNFPA, une série des documents liés au Recensement Général de la Population et de l'Habitat, parmi lesquels on retrouve des modules et un CD-ROM présentant les résultats du recensement au niveau départemental et national, des cartes administratives, un atlas censitaire

avec des cartes thématiques et une base de données cartographiques. La qualité du recensement de 2003 est considérée comme moyenne d'après la CEPAL/CELADE.

Ce 4^e recensement sur la population et l'habitat, qui a été réalisé en 2003 avec un montant d'environ 8 millions de dollars, a duré deux mois et a mobilisé 22 responsables départementaux et adjoints, 150 responsables communaux, 2 500 superviseurs de district et 12 000 agents et 10 000 guides. Il y a eu une campagne de sensibilisation (tout type de média, banderole, mégaphone et meeting) et une enquête post censitaire. Pour la collecte, les GPS avec les ordinateurs de poche ont été utilisés pour réaliser la cartographie moderne (de crayon et croquis au satellite).

Il est à noter que la plus grande partie du financement pour la réalisation du recensement³ provient de l'État Haïtien. De plus, le jour de la présentation officiel des résultats définitifs du recensement, en décembre 2007, le Ministre de l'Economie et finances a annoncé le démarrage des travaux pour le prochain recensement. Tout ceci montre l'importance accordée au recensement pour le gouvernement. L'appui technique et financier de l'UNFPA à la réalisation du prochain recensement s'avérait efficiente et durable. Il est à faire remarquer qu'en plus de la gestion du fonds des bailleurs, l'UNFPA a participé directement dans l'organisation des ateliers départementaux de concert avec l'IHSI.

Le personnel formant partie du groupe technique de l'IHSI n'a pas beaucoup changé pendant la période 2002-2008, ce qui a contribué à sa bonne performance.

Bien que les produits prévus aient été effectués, il reste à améliorer la disponibilité des données au niveau communal. L'accès aux cartographies se limite à des fichiers en format PDF, faute de technologie plus avancée, ce qui empêche des analyses plus performantes des données statistiques géo-référencées à l'aide des logiciels GIS ou ARCVIEW.

Pour évaluer de manière adéquate la participation de l'UNFPA et de l'IHSI dans l'obtention des résultats, il faut qu'il y ait un rapport de suivi du projet de la part de l'IHSI, dans lequel figure le responsable et le coût pour chaque activité réalisée par rapport aux objectifs et résultats attendus. Ces informations n'ont pas été fournies au moment de l'évaluation et tout semble croire qu'il n'existait pas de document de suivi.

Output 1.2. Fournir l'accès par Internet à la base de données du recensement

³ La collecte et l'analyse des données ont été effectuées par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) avec l'appui technique de l'UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la Population.

Certaines données du RGPH-2003 sont disponibles sur le Site Web de l'IHSI. On y retrouve particulièrement les projections de population, les tableaux statistiques, la banque d'information géographique et les questionnaires. Par contre, la base de micro-données du RGPH n'est pas encore accessible par Internet.

Selon un point de vue thématique, l'amélioration et l'élargissement de la base de données pendant la période 2002-2008 ont été accompli sur la structure de la population et son évolution, ainsi que sur les liens existant entre la population, l'environnement et le développement économique et social grâce aux résultats du RGPH-2003.

Output. 1.3 Adresser de l'aide logistique urgente à l'IHSI

L'appui de l'UNFPA à l'IHSI a été plutôt technique⁴. Toutefois la gestion du fonds alloué par l'Union Européenne pour la réalisation du recensement a été confiée par l'UNFPA. Ce fonds a contribué à finaliser le recensement. En octobre 2005, l'UNFPA a fait venir un nouveau Chief Technical Adviser en Haïti non seulement pour appuyer techniquement l'IHSI mais aussi pour participer à la diffusion des données. Un don du Japon a permis d'acheter cinq (5) véhicules pour la diffusion des données du recensement à niveau départemental. Ces fonds n'ont pas été gérés par l'UNFPA.

Output 1.4. Divulguer les données du recensement auprès des décideurs politiques et bailleurs et son utilisation potentielle pour les politiques de développement, en incluant le logiciel « REDATAM ».

L'IHSI, avec l'appui de l'UNFPA, a contribué à la diffusion et à l'utilisation des données de population en vue de mesurer la mise en œuvre des actions pour l'atteinte des ODMs. Les données ont été utilisées dans le calcul de l'IDH et dans l'élaboration de la politique de population.

⁴ L'UNFPA a mis à la disposition de l'IHSI :

- Un expert international sur le recensement de la Population et l'habitat
- Un expert national
- Un expert international (CTP) sur PDS y compris le recensement de la population et l'habitat

Selon le rapport présenté par l'IHSI, plusieurs activités ont été réalisées pour la diffusion des données du recensement après les décideurs politiques. Un atelier de présentation des résultats définitifs, avec le concours de l'UNFPA, a été réalisé à l'intention des officiels du Gouvernement (Ministre, Directeurs Généraux, Parlementaires), des agences Internationales de Financements, des organisations internationales, des membres de la société civile, des membres de la presse, des chercheurs et des étudiants. Un séminaire de diffusion a été réalisé également dans chaque département par l'intermédiaire de la firme « Groupe Croissance » auprès des autorités locales (délégués, maires, collectivités territoriales), des institutions locales (Chambre de Commerce), de la société civile (associations socio professionnelles, syndicats), des membres de la presse, des partis politiques, des chercheurs et étudiants.

La radio et la télévision ont été utilisées pour sensibiliser le grand public ou pour divulguer certains résultats du IVe Recensement Général de la Population et de l'Habitat. En fait, Il a eu des présentations à la Télévision Nationale d'Haïti (TNH) et à la radio Métropole animée régulièrement par Kesner Farel du Groupe Croissance.

Une mission d'orientation et d'information a été réalisée au Pérou sur la Nouvelle Technologie de la cartographie Censitaire dans laquelle des Cadres Haïtiens ont participé.

Pour renforcer les activités de diffusion des données, il a fallu améliorer les capacités des ressources humaines de l'IHSI à travers des séminaires de formation en informatique (IMPS, Cspro) et en cartographie (MapInfo, SIG, GPS).

Pour la manipulation du logiciel REDATAM ou pour la diffusion des données du recensement à travers le logiciel « REDATAM », un séminaire de deux semaines a été réalisé par trois (3) experts du CELADE en décembre 2006 en Haïti. La première semaine est consacrée aux informaticiens de l'IHSI et la deuxième semaine aux cadres de tous les ministères.

On constate que les données du recensement ont été utilisées pour l'élaboration du DSNCRP, de la Carte de pauvreté, de la politique nationale de population, des fiches sur les Ressources et potentialités des communes et des indicateurs pour le suivi et l'évaluation des ODM. Les données du recensement ont été utilisées également pour la planification des opérations des élections nationales et des campagnes de vaccination du MSPP. Ce sont ces données qui permettent de placer les bureaux de vote et de vaccination en utilisant la population de chaque commune. Les Maires ont utilisées ces mêmes données du recensement pour planifier le recensement national des propriétés bâties qui a pour but d'estimer le potentiel fiscal de chaque

commune. Elles permettent de déterminer le nombre d'Agents enquêteurs et de superviseurs à répartir dans chaque commune.

Néanmoins, la base de micro-données ⁽⁵⁾ du RGPH n'est pas encore accessible par Internet. La base en « Redatam » n'est pas encore opérationnelle. Cela nécessite un transfert de la base existant actuellement dans un autre langage informatique à REDATAM. Les autorités de l'IHSI sont engagées à les rendre disponible en ligne d'ici la fin de l'année 2008. Dans cette circonstance, il est indispensable pour un pays comme Haïti, avec les niveaux les plus élevés de pauvreté et le faible niveau de développement humain, d'offrir un accès direct aux micro-données du recensement pour la planification stratégique au niveau national, départemental et communal de sorte que les décideurs puissent connaître les tendances et les besoins de la population à travers les indicateurs géo-référenciés.

PRODUIT II. MISE SUR PIED D'UN GROUPE D'EXPERTS HAUTEMENT QUALIFIES EN MATIERE DE POPULATION ET DE DEVELOPPEMENT.

Output 2.1. Appuyer la FASCH pour mettre en place le CEPODE suivant les recommandations de Carlos Echarri⁽⁶⁾

Recommandation 1 : Création du Centre d'Études en Population et Développement. Le CEPODE devrait être considéré comme l'instrument pour combler les besoins en information et recherche dans les domaines de population et développement en Haïti. Des importantes actions de plaidoyer devraient être entamées auprès des instances gouvernementales, de la société civile et la coopération internationale, pour d'abord se faire connaître, mais aussi pour offrir les services de recherche et évaluation des projets en cours ou déjà terminés.

⁵ Les microdonnées ou données brutes sont des résultats immédiats d'observations de variables statistiques qui n'ont pas été traités au niveau statistique. À titre d'exemple, on peut dire que les réponses à l'Enquête nationale sur la santé de la population sont des microdonnées. Le traitement de ce type de données nécessite une bonne connaissance de la statistique et des outils correspondants (logiciel SPSS, logiciel SAS, etc.). Contrairement aux microdonnées, les données agrégées sont mises à la disponibilité des usagers après qu'elles aient été traitées au niveau statistique. En effet, les données agrégées sont constituées à partir d'un fichier de microdonnées et sont le résultat d'une combinaison de différentes mesures. On les obtient en faisant une addition ou une moyenne des valeurs individuelles obtenues. Elles permettent d'obtenir de l'information sur des groupes qui ont des caractéristiques communes. On peut agréger par lieux géographiques, par caractéristiques ou par temps.

⁶ Carlos Echarri, est l'évaluateur du PEPODE en 2004. Il a fait des recommandations dans le cadre de cette évaluation.

Constat : La FASCH, avec le soutien de l'UNFPA, a créé le CEPODE en 2004 avec le but principal d'ajouter le volet recherche au programme de formation PEPODE, existant depuis 1999.

Pour ce qui est du développement de la recherche, en termes de résultats, les étudiants et professeurs du CEPODE ont réalisé des études descriptives à partir des résultats du RGPH-2003 avec la finalité de fournir des larges analyses qui doivent être adoptées officiellement par l'IHSI. Il s'agit de 11 rapports thématiques dont cinq (5) sont déjà validés par le Comité d'Appui Technique et de Pilotage (CATP) de l'IHSI et neuf(9) Monographies départementales dont la version définitive reste en examen par le CATP. Les cinq(5) rapports qui ont été validés sont les suivants : Natalité, Fécondité et Besoins en Planification Familiale- Situation socioéconomique des Personnes Agées- Caractéristiques Economiques de la population- Alphabétisation, Scolarisation et Instruction- Mortalité.

L'activité de recherche en matière de population a commencé avec le CEPODE grâce au support de l'UNFPA. Mais les autorités de la FASCH estiment que l'appui financier de l'UNFPA doit être beaucoup plus important en vue de bien réaliser la recherche. Pour le fonctionnement du CEPODE, la FASCH contribue aux installations/ entretien et l'UNFPA aux autres frais (y compris les salaires des professeurs). La FASCH a récemment embauché deux professeurs à temps plein. Il existe un engagement explicite de la part des deux vice-recteurs de l'Université d'Haïti en vue d'appuyer la recherche au CEPODE et de placer le centre à un niveau d'excellence académique.

Recommandation 2 : Dans le dossier académique du PEPODE, il faut inclure les listes des aspirants de chaque promotion, les instruments de sélection, les résultats de la sélection, le programme effectif (non pas seulement celui montré dans le dépliant), la liste des enseignants, le syllabus complet de chaque cours ou module tout en incluant le programme, la bibliographie, les recours pédagogiques, la méthode d'évaluation et les résultats. Si des comptes rendus ont été rédigés lors des réunions des conseils d'administration scientifique, il faudrait aussi y inclure. Les éventuelles sorties des étudiants et leurs motifs (surtout s'il s'agit des raisons d'ordre académique), mais surtout la liste finale des étudiants, de ceux qui ont terminé leurs essais, la liste détaillée des

essais avec le nom des enseignants qui les ont encadrés. Les essais mêmes devraient constituer des annexes du dossier.

Constat : Les listes des aspirants ont été fournies seulement pour les deux dernières promotions. Le dossier n'a pas inclus les instruments de sélection des aspirants. Le dossier académique a été fourni par le coordonnateur du CEPODE. Le contenu de chaque syllabus varie considérablement entre les différents cours. Parmi les 12 syllabus du programme, 9 ont un objectif général, 3 des objectifs spécifiques, les 12 ont un plan de cours, 11 ont une bibliographie, 3 ont des recours pédagogiques et 4 ont une méthode d'évaluation.

Le dossier n'inclut pas les comptes rendus des réunions des conseils d'administration et scientifique, ni les éventuelles sorties des étudiants et leurs motifs. Par contre, le dossier exhibe la liste des étudiants admis, mentionnant ainsi ceux qui ont bouclé le programme, ceux qui ont remis leur essai et ceux qui ont reçu le certificat. Selon les chiffres du CEPODE, il existe 41 essais remis par les étudiants depuis 1999, parmi lesquels on retrouve les résumés de 4 essais en format électronique.

Bien qu'il ait un effort important pour mettre en ordre le dossier académique, il reste encore inachevé. Le dossier ne suit pas une présentation cohérente et consistante dans un seul document en format électronique (word), mais il est disséminé dans plusieurs fichiers.

Recommandation 3 : Définir le Diplôme à être délivré dans le cadre du PEPODE. Le rapport de Carlos Echarri juge impératif de faire connaître les travaux des étudiants, et que pour cela il fallait faire d'une partie la liste des étudiants avec le titre de son essai et, le cas échéant, en spécifiant les raisons pour lesquelles les essais n'ont pas encore été finis. Il est nécessaire d'inclure le nom du professeur qui s'est chargé d'encadrer l'élaboration de chaque essai. On devrait demander aux étudiants un résumé d'une page de chaque essai, tout comme les fichiers électroniques. Les listes, les résumés et une copie des essais, devraient être distribués parmi les partenaires du PEPODE, et aussi envoyés aux différentes institutions publiques et privées travaillant dans le domaine de la population et le développement.

Constat : Jusqu'au moment de l'évaluation, les diplômes ne sont pas encore prêts. Toutefois, le nom du diplôme et le type papier officiel qu'on compte utiliser sont déjà disponibles. Il s'agit

d'un Diplôme intitulé « Diplôme d'Etudes Post-Gradué en Population et Développement, équivalent à un DESS. On espère la signature des autorités du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) en vue de livrer effectivement les diplômes.

Au début de la mission d'évaluation, on a constaté que la coordination du CEPODE n'avait pas les informations disponibles concernant les essais. Il a fallu attendre deux semaines pour recevoir de sa part une copie scannée en format PDF des documents suivants : la liste des travaux des étudiants, y compris les noms des professeurs qui sont chargés d'encadrer l'élaboration des essais, et une copie de la première page de quatre essais en format électronique, les notes des étudiants pour les 6 promotions. Les essais même n'ont pas été fournis. Cela montre que cette information n'a pas pu être distribuée parmi les partenaires du PEPODE, ni envoyée aux différentes institutions publiques et privées travaillant dans le domaine de la population et le développement.

Depuis la création du PEPODE en 1999 jusqu'à date, le programme a connu cinq coordonnateurs. La faible pérennisation des cadres dans le poste de coordonnateur représente un facteur qui contribue à la fragilité du programme.

Recommandation 4 : Directoire des Ressortissants. Le rapport de Carlos Echarri signale que pour atteindre les objectifs du PEPODE, il faut suivre les étudiants et se maintenir en contact avec eux; les partenaires devraient savoir où sont les étudiants de chaque promotion, comment a été leur insertion dans le marché du travail, s'ils ont présenté des communications dans des colloques, congrès ou autres réunions scientifiques et s'ils ont des publications.

Constat : Il n'existe pas un directoire de ressortissants ni un suivi systématique de leur parcours professionnel. Cette recommandation n'a pas été accomplie.

Recommandation 5: Élaboration des essais de la troisième promotion. Le Coordonnateur devrait élaborer une liste des sujets de recherche qui répondent aux besoins des partenaires et qui puissent être l'objet des essais dans un délai fixé -lequel ne devrait pas dépasser quatre mois- assigner des directeurs qui encadrent l'élaboration des essais et assurer l'appui de différentes institutions intéressées dans les résultats. Tous les essais devraient avoir une présentation commune, et inclure le nom du directeur et les remerciements aux institutions qui auraient appuyé leur élaboration.

L'UNFPA devrait considérer la possibilité d'octroyer une petite subvention de recherche pour les étudiants, et aussi payer l'encadrement, mais moyennant l'engagement effectif des directeurs et l'opportune conclusion du travail.

Constat : Il n'existe pas jusqu'à cette date de liste de sujets de recherche prioritaires. Cependant, dans le guide réglementaire des essais, un des trois axes essentiels pour l'évaluation est l'adéquation et la validité d'essais à la réalité. On n'a pas eu accès à un nombre assez grand d'essais pour avoir un aperçu général de leur présentation. L'appui financier de l'UNFPA ne comprend pas des subventions de recherche pour les étudiantes ni pour l'encadrement. Il semble qu'il n'a jamais eu de requête de la part du CEPODE pour inclure des subventions de recherche dans le budget.

Recommandation 6: Continuation de la formation. On considère que l'engagement De l'UNFPA envers le volet formation du nouveau Centre devrait se limiter au financement de deux nouvelles promotions, avec 15 étudiants réguliers et un maximum de 10 pour ce qui est de modules isolés.

Certains changements devraient être envisagés. D'abord, les possibilités des institutions de détacher ses cadres pour qu'ils deviennent des étudiants à temps plein sont négligeables. Il faudrait adapter les horaires aux possibilités réelles des étudiants - surtout ceux ayant abandonné l'idée d'offrir des bourses d'études - en plaçant les cours très tôt le matin et concentrés les week-ends. Le deuxième changement est que la formation à la recherche devrait être un élément fondamental du diplôme, dès l'admission. Les sujets de mémoire devraient être assignés dès l'acceptation au programme - avec un délai pour des éventuels changements et non à la fin du programme, comme c'est le cas jusqu'à maintenant. Il faudrait premièrement identifier au sein du Conseil Scientifique une liste de thèmes de recherche prioritaires, répondant aux besoins des différentes institutions.

Après, il faudrait dresser des lignes d'investigation des chercheurs et dans ces lignes, identifier des sujets de mémoire y faisant partie, et s'assurer de deux types d'engagement: de la direction des travaux de la part des encadrateurs, d'une part, et des conditions minimales de travail (accès à l'information de base, chaises, bureaux, ordinateurs, etc.) dans des institutions intéressées et où se dérouleraient des stages des étudiants, d'autre part. Cela serait plus facile dans le cas des cadres de la même institution, mais ces stages doivent être vus comme bénéfiques aussi bien pour les

étudiants, qui auront une expérience en recherche, si rare de nos jours, que pour les institutions, qui s'assureront de voir satisfaites leurs besoins, mais aussi de bien connaître les travaux d'éventuels futurs cadres.

Il faudrait donc réorganiser la dernière partie du programme actuel, Méthodes et techniques, et l'étaler tout au long du programme; la durée totale devrait être de dix mois, mais en considérant l'existence d'un Séminaire de recherche où seraient discutés les problèmes méthodologiques rencontrés par les étudiants tout en plaçant les cours d'Informatique et Statistique Appliqué au début du programme. Les étudiants auraient l'obligation de finir leurs mémoires à la fin du neuvième mois avec un délai de tolérance d'un mois tenant compte des situations extraordinaires (problèmes de santé, par exemple). Il n'y aurait pas d'extensions et ceux qui n'arriveraient pas à terminer leur travail à la fin du dixième mois n'auraient plus de chances. Il faudrait imaginer un processus d'évaluation des mémoires, où il y aurait d'abord l'approbation du directeur et après celle d'un lecteur, et finalement une défense publique.

La présentation devrait être uniformisée dans une série de publications du Centre, avec éventuellement une publication électronique sur Internet.

Enfin, il serait souhaitable que toutes les experts internationaux qui arrivent en Haïti pour des travaux, missions ou d'autres, donnent aussi des conférences aux étudiants du programme. Le coût supplémentaire pour les organismes du système des Nations Unies serait très faible et l'apport à la formation très important.

Constat: Avec la création du CEPODE, on a l'impression qu'il n'existe pas de grands changements tant dans le volet de la formation que dans celui de la recherche. Mais l'appui de l'UNFPA envers ce programme de formation « Population et Développement » semble avoir une tendance à la hausse. Il n'y a pas eu de changements d'horaires ni non plus une limite maximale de 15 étudiants par cours. Il n'y a pas de preuves montrant que des changements ont été effectués dans le programme de formation et dans les critères d'acceptation des essais.

La différence entre PEPODE et CEPODE est que le dernier reçoit plus de ressources pour son fonctionnement. Il n'existe pas de preuves montrant que le CEPODE est impliqué activement dans des changements administratifs ou académiques dirigés vers le développement

de la recherche. Il existe des inquiétudes de la part de quelques professeurs du fait que le programme est axé beaucoup plus sur le volet « *développement* » que sur l'aspect « population ».

Pour évaluer l'efficacité du PEPODE (1999-2004) et du CEPODE (2004-2008), la mission d'évaluation a recueilli et systématisé les chiffres présentés dans le Tableau ci-dessous. Les chiffres ont été discutés et adoptés par les Vice Recteur de l'Université de Haïti. Le taux de réussite scolaire, mesuré par le ratio de la quantité d'étudiants qui ont déjà le certificat/diplôme par rapport à ceux qui ont bouclé le programme, représente environ 29%. Il faut toutefois noter que les étudiants de la dernière promotion viennent de finaliser le programme. En conséquence, ils n'ont pas encore remis leur essai. La proportion d'essais remis par rapport au nombre d'étudiants qui ont bouclé le programme ne représente que 31%. Il existe un retard très sérieux de remise d'essai de la part des étudiants, donc il est nécessaire de concentrer les efforts, à partir de 2008, sur l'encadrement des étudiants.

Les statistiques montrent également qu'il existe une forte demande pour le programme, ce qui doit encourager les professeurs, le coordonnateur et les autorités à continuer cet effort. Le fait que 76% des étudiants ont bouclé le programme c'est un indicateur important de réussite. Il faut tenir compte qu'en Haïti les étudiants arrivent à se faire embaucher sans nécessairement avoir un certificat ou diplôme. La quantité de femmes fréquentant le centre ne représente que 23% du nombre total d'étudiants, soit moins d'une femme sur quatre étudiants. Ce chiffre fait montre un déséquilibre entre le nombre de femmes par rapport à celui des hommes.

Le Vice Recteur aux affaires Académiques, M. Wilson Laleau, a souligné l'importance de renfoncer le CEPODE en vue de mieux encadrer les étudiants et préparer le saut pour la maîtrise.

Tableau 1. Efficacité du PEPODE et du CEPODE.

Promotion	Postulants	Admis			Ayant bouclé le programme	Essai remis	Certificat reçu
		Total	Hommes	Femmes			
1999-2000	29	24	24	0	20	13	13
2000-2001	32	24	16	8	24	9	7
2002-2003	37	24	18	6	17	2	2
2004-2005	82	25	18	7	17	10	10
2006-2007	64	40	31	9	29	7	7
2007-2008	67	40	29	11	27	***	0
Total	311	177	136	41	134	41	39
%		100%	77%	23%	76%		

Output 2.2. Établir un réseau effectif d'institutions clés par la production, l'analyse et l'emploi des données pour les politiques de développement. Les institutions en vue sont la Secrétairerie d'État à la Population (SEP), la Faculté des Sciences Humaines (FASCH), l'Institut Haïtien de Statistiques (IHSI) et le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE).

Le Réseau National en population et Développement a été créé par les institutions prévues à cet effet. Il est présent et reconnu par les fonctionnaires/employés interviewés dans les institutions/ministères impliqués dans la politique du développement. C'est le cas du MPCE, du Secrétariat Technique de SNCRP, de la Direction d'Études Économiques du Ministère de l'Économie et de Finances (MEF), de la FASCH, de l'Association des Maires de l'Ouest, de l'IHSI et du Centre Pétion-Bolivar. Le centre Pétion Bolivar a été interviewé dans le but d'apprécier les activités du Réseau, une institution privée qui a reçu un appui financier de l'UNFPA pour le développement de ses activités culturelles.

Les activités du Réseau sont entièrement financées par l'UNFPA. Mise à part la fourniture de l'information à travers des dépliants et de l'organisation des événements relatifs à la célébration des Journées internationales en population et des ateliers de formation pour les associations de maires de l'Ouest (AMO), le réseau fait du lobbying et du plaidoyer en vue de faire passer des idées en matière de population au plus haut niveau du gouvernement. Il encourage aussi les décideurs à remettre en place une politique nationale de population avec une forte dimension de droits qui soit différente de la politique malthusienne.

Le dossier de suivi des activités du réseau n'inclut pas suffisamment d'informations à propos de son organisation interne, par exemple les plans et les minutes de travail, y compris le nombre de réunions réalisées, les participants à chaque réunion et les principales conclusions, ce qui ne permet pas d'apprécier complètement l'effectivité du réseau.

Etant donné que la participation au réseau est une activité volontaire et non rémunérée, la présence des membres dans les réunions ne peut pas être assurée. C'est la raison pour la quelle, les activités et les décisions sont prises seulement par un petit groupe des membres du réseau. Par exemple, la FASCH n'a pas participé aux réunions du réseau pendant l'année 2008 parce qu'elle n'a pas été informée. La durabilité du réseau dépend en grande mesure de la participation de l'UNFPA.

L'activité de plaidoyer devrait être réalisée dans le cadre d'un modèle de communication plus large et intégral dans tous les domaines du programme de pays, conçu par des professionnels en communication et qui inclut un volet suivi et évaluation pour savoir avec précision l'impact des activités réalisées.

PRODUIT III. CONTINUER À FOURNIR UN APPUI A LA MISE EN ŒUVRE ET AU SUIVI DU PROGRAMME PRIORITAIRE D'ACTION NATIONALE CONCERNANT LA POPULATION ET LE DEVELOPPEMENT FORMULE, GRACE A L'APPUI DE L'UNFPA, PAR LE SECRETARIAT D'ÉTAT A LA POPULATION

Output 3.1. Assurer que les analyses sur les données du recensement sont dûment appliquées dans les politiques nationales et sectorielles, incluant les stratégies à venir de réduction de la pauvreté et les exercices de préparation du CCA/UNDAF, aussi bien que l'utilisation des données spécifiques par zone pour la fourniture des services sociaux de base, l'analyse environnementale et les mouvements migratoires.

Pendant la période écoulée entre le début du programme en 2002 et l'évaluation de mi-parcours en 2004, l'orientation stratégique du sous-programme était orientée vers la mise en place de la politique de population. Cela implique l'inclusion effective du contenu de la politique de population dans la mise en œuvre des politiques gouvernementales. Pour arriver à ce résultat, les activités prévues étaient les suivantes : promouvoir des rencontres visant à la discussion et à la diffusion de la proposition de la politique de population, appuyer la préparation du cadre légal de la politique, mettre en place des mécanismes de suivi de la mise en application du contenu de la politique nationale de population, appuyer le renforcement des activités en population et développement, assister techniquement le renforcement de l'entité en charge du suivi de la mise en œuvre de la politique de population, formuler et mettre en place d'un plan de communication intégré en matière de population et développement. Il n'existe pas de rapports à propos de ces activités et les informations recueillies lors des entretiens ne font pas de référence à cette période ; cela suppose qu'elles n'ont pas été réalisées.

En 2004, dans la revue à mi-parcours, on aperçoit un détournement de l'orientation stratégique du sous-programme. On a abandonné l'emphase qui a été mise en place dans la politique nationale de population en faveur de la lutte contre la pauvreté à partir d'une stratégie multisectorielle. A partir de cette date, l'UNFPA dirige des actions directes pour intégrer de

l'information et des analyses de population dans le DSNCRP, centré sur la Conférence internationale sur la population et le développement et les ODMs. C'est important de tenir compte que le programme de réduction de la pauvreté du DSNCRP peut bénéficier à Haïti d'un allègement de sa dette.

Grâce au travail de l'UNFPA au cours de l'année 2007, le DSNCRP présente une dimension population et aussi des indicateurs démographiques de suivi centrés sur les ODMs. Ce document contient un chapitre « démographie et pauvreté » dans lequel sont abordés trois principaux aspects : la croissance démographique accélérée, l'urbanisation rapide et la jeunesse. Le document signale que la jeunesse Haïtienne devrait représenter un potentiel pour la croissance future de l'économie, mais, dans le contexte actuel, elle constitue un facteur explosif ; car elle stimule la croissance démographique dans les couches les plus pauvres, ce qui conduit à une situation de trappe. Le chapitre conclut que le défi majeur est d'avancer vers la transition démographique en promouvant un développement social et en ouvrant des opportunités aux plus défavorisés et aux jeunes.

Dans les grands objectifs nationaux 2010-2015 du DSNCRP figure également la dimension de population et les ODM: l'indice synthétique de fécondité, l'espérance de vie, la population urbaine et la population rurale, le taux de pauvreté et le taux d'alphabétisation.

Le document UNDAF 2009-2011 présente les indices démographiques dans des principaux indicateurs de Développement d'Haïti. L'UNDAF prévoit un partenariat PNUD-UNFPA pour le suivi du DSNCRP et pour la mise en œuvre des Unités d'Études et de Programmation (UEP) dans les ministères.

Dans le cadre de la Concertation Nationale contre les violences spécifiques faites aux femmes du Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF), le sous programme « population et développement » fournit des informations, à travers des conférences, des documents techniques, pour l'élaboration de programmes politiques et de rapports. Cette concertation a l'objectif de favoriser une coordination, voire une synergie entre les différentes initiatives en cours dans le domaine de la lutte contre les violences faites aux femmes, notamment les violences sexuelles.

Pour assurer l'utilisation des données du recensement dans les différentes politiques nationales et sectorielles, il faut créer un vaste système d'information qui soit adapté aux besoins des utilisateurs, en privilégiant les secteurs santé, pauvreté, genre, jeunesse, environnement et

migration. La principale priorité sera de combler les besoins d'information pour la mise en place, le suivi et l'évaluation du DSNCRP. Mais il ne faut pas négliger l'importance des informations en santé reproductive, le lien entre économie – croissance – structure d'âge ou le bon dé démographique.

Comme on le dit dans le chapitre des recommandations, les analyses doivent mobiliser les bases de données du recensement et toutes les enquêtes existantes pour estimer des indices synthétiques, tels que des indices de santé reproductive, des indices de développement, des indices de pauvreté, des indices de genre, des indices de migration internationale, des indices de développement social à partir de la structure d'âge de la population. Ces indices doivent être estimés à l'échelle plus désagrégée dans la mesure du possible pour que l'information soit utile aux pouvoirs locaux. Parallèlement, ce système d'information doit figurer sur Internet pour qu'il se dissémine le plus possible. L'étude des besoins d'informations, la collecte des bases de données, l'estimation des indices, la conformation du système et la diffusion de l'information sur Internet impliquent un effort multidisciplinaire et multisectorielle qui peut être assuré par l'UNFPA en partenariat avec des institutions de recherche, telles que le CEPODE, le IHSI, entre autres.

Les données du recensement devraient être exploitées également dans le but de générer des diagnostics en matière de population et environnement tout en identifiant particulièrement les zones à risque de désastres naturels qui doivent aider les maires et le Gouvernement à réduire l'effet pernicieux des phénomènes naturels sur la survie, la santé et la qualité de vie.

5. Prise en compte de la dimension genre et droit humain

Dimension genre. Les informations utilisées dans les politiques nationales sont ventilées par sexe. Il en est de même pour celles utilisées pour la diffusion, la sensibilisation et le plaidoyer. L'analyse des résultats du RGPH-2003, des EMMUS et d'autres sources des données statistiques montrent le rapport entre les sexes dans les domaines de la santé, du VIH-SIDA, de la scolarisation, du chômage, etc. La formation au CEPODE cherche à favoriser davantage la participation des femmes dans le programme académique, mais le nombre de femmes admises a été toujours inférieur à celui des hommes. L'UNFPA participe directement en appui des activités organisées par le Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF). Par

contre, le sous-programme Population et développement de manière générale ne prend pas en compte la dimension genre tant au cours de sa programmation qu'au moment de son exécution. Le renforcement des efforts de sensibilisation et d'éducation pour un changement de mentalité et de comportement tant des Hommes que des Femmes dans le sens de la complémentarité et du traitement égalitaire des deux genres ne se fait sentir dans l'exécution de ce sous-programme. On ne retrouve non plus des politiques et des plans d'actions pour améliorer de façon durable la situation économique des femmes haïtiennes. Il en est de même pour le statut, le budget et les rôles sociaux respectifs des hommes et des femmes dans les activités du sous-programme.

Droit humain. Les analyses réalisées dans la stratégie de population et développement insistent sur la nécessité de mettre l'emphase sur l'exercice des droits fondamentaux de la personne humaine, notamment l'emploi, l'alphabétisation, l'éducation, la formation professionnelle, l'habilitation de la femme et la promotion de ses droits en matière de procréation et de santé sexuelle et reproductive.

6. Coordination et opportunités de programmation conjointe

- PLAIDOYER - GENRE
 - Diffusion des résultats du RGPH au niveau national et départemental faisant état des inégalités de genre
 - Appuyer la préparation de la base de données du MCFDF
 - Renforcer la mise en œuvre de la politique de population parmi les décideurs et la société civile en particulier la perspective de droits et genre
 - Appuyer les activités des parlementaires et journalistes en population et développement pour l'amélioration du statut de la femme qui s'inscrit dans le plan d'action d'ICPD et ODM

- SANTE DE LA REPRODUCTION
 - Partager les analyses du RPGH sur la fécondité et la mortalité ainsi que les dénominateurs pour tous les taux.
 - Faciliter les données d'Atlas Démographique qui font état de la localisation des hôpitaux, des centres de santé et de la population y relative.
 - Appuyer la campagne de vaccination.
 - Apporter des résultats d'EMMUS IV et aider à cibler les interventions.
 - Préparer la journée mondiale de la population consacrée à la mortalité maternelle

7. Gestion du programme et ressources

Cette section ne prétend faire une analyse des dépenses effectuées dans le cadre de l'exécution du sous-programme, mais une appréciation de ces ressources. Tenant compte des entretiens réalisés, l'apport de l'UNFPA est approprié aux besoins et est jugé pertinent pour les responsables. Les fonds dépensés peuvent être considérés comme un investissement pour la durabilité des stratégies initiées principalement dans le cas de l'IHSI et du CEPODE. Du PEPODE au CEPODE, des modifications budgétaires à la hausse ont été enregistrées en vue de répondre aux besoins de ce programme de formation. Ces modifications budgétaires répondent de façon appropriée à ces changements enregistrés dans le programme.

Il est à faire remarquer que, en dépit de la pertinence des appuis de l'UNFPA, il existe encore de la part de certaines institutions des attentes non comblées et/ou des activités sollicitant d'autres appuis de l'UNFPA. Les aspects pour lesquels les institutions sollicitent l'apport de l'UNFPA sont les suivants :

IHSI	Création de la base de données en format REDATAM pour être utilisée au niveau des plus petites unités géographiques du pays et pour d'autres enquêtes.
CEPODE	Développement de la recherche
MPCE	Exploitation d'autres champs comme par exemple inclusion sociale

8. Suivi et évaluation

Il y a eu un suivi ordinaire des activités sans toutefois faire l'objet d'un plan de suivi. Il en est de même pour l'évaluation. Dans le document de programme, il est prévu de créer une commission composée des parties prenantes et des personnes chargées de sa mise en œuvre en vue d'aider l'UNFPA à suivre les progrès réalisés. Il est fait mention d'une approche axée sur les résultats de la gestion et du suivi programme. Les activités de suivi et d'application sont menées telles qu'elles ont été conçues. Toutefois, les mécanismes de suivi méritent d'être renforcés énormément.

9. Conclusion

L'exécution du sous-programme *population et développement* du programme du pays montre un tournant dans les stratégies durant l'année 2004. Cela signifie qu'il existe une différence entre les sous-périodes 2002-2004 et 2004-2008 en termes de stratégie. La deuxième sous-période est plus performante que la première. Beaucoup des activités qui ont été réalisées pendant la première période sont oubliées, faute de suivis systématiques et de changements du personnel du Gouvernement et de l'UNFPA. Depuis la revue à mi-parcours (2004), la capacité du bureau de l'UNFPA en Haïti a été bien renforcée pour consolider les bases de données du Recensement, pour mettre sur pied le groupe d'experts en population, y compris le CEPODE et l'appui à l'IHSI, et pour appliquer des analyses sur les données du recensement dans les politiques nationales et sectorielles, stratégies de réduction de la pauvreté, services sociaux de base, analyse environnementale et mouvements migratoires. Depuis l'année 2004, l'UNFPA a impulsé plus amplement les aspects de population et développement (inclus dans la Conférence internationale sur la population et le développement) et il a collaboré avec un grand nombre d'institutions. Les activités du sous-programme sont de plus en plus liées au plan stratégique 2008-2011, ce qui est vérifiable par l'effort de veiller à ce que les différents acteurs tiennent compte des liens existants entre les questions liées à la population et la réduction de la pauvreté, le recadrage des problèmes touchant les jeunes et l'alternative d'établir des partenaires multisectoriels afin de réaliser des objectifs de la Conférence internationale sur la population et le développement. Il faut continuer à faire converger tous les efforts sur la voie de la stratégie de réduction de la pauvreté. Les lignes d'action devraient:

- renforcer les capacités locales pour la collecte et l'analyse des données statistiques en population tout en impliquant des experts hautement qualifiés en matière de population et développement;
- promouvoir la tenue en compte des besoins des jeunes pour réduire la pauvreté et profiter des possibilités de croissance économique ;
- inclure les questions émergentes de population, particulièrement la migration, l'urbanisation et la population et environnement y compris celles relatives au contexte des désastres naturels.

10. Recommandations

1. Continuer à améliorer le suivi, l'évaluation et l'établissement des rapports annuels tant à niveau du bureau de pays qu'au niveau des partenaires. Cela inclut la préparation des plans de travail, les indicateurs de suivi et d'évaluation, la collecte des informations et leur analyse. Elaborer un plan de suivi des produits et d'évaluation sur la base du plan stratégique 2008-2011. Réaliser des réunions annuelles avec tous les partenaires du programme pour faire le bilan financier et le suivi des résultats, en employant le tableau de bord établi au départ pour cette finalité.
2. Chercher à préserver les cadres professionnels du sous-programme SPD de l'UNFPA Haïti.
3. Utiliser effectivement les données et les analyses en population pour la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté.
4. Renforcer le système national de statistique y compris les statistiques scolaires, statistiques d'état civil, statistiques de routine de programmes sociaux, statistiques de service de santé (morbide –mortalité), ainsi comme des enquêtes telles que l'Enquête Secteur informel et Enquête Migration.
5. Appuyer ou encourager la production d'un vaste système d'information adapté aux besoins des utilisateurs multisectoriels, principalement dans les secteurs santé, pauvreté, genre, jeunesse, environnement et migration qui fournissent des bases de données et des indicateurs synthétiques en vue d'appuyer l'établissement, l'exécution, le suivi et l'évaluation des politiques de développement et de lutte contre la pauvreté. Assurer le libre accès à cette information sur Internet, y compris les micro-données du recensement.
6. Exploiter les données du recensement pour générer des diagnostics de *population et environnement* notamment les zones à risque de désastres naturels qui doivent servir à réduire l'effet pernicieux des phénomènes naturels sur la survie, la santé et la qualité de vie. Cela permettrait particulièrement de faciliter les opérations de prévention, y compris la population des zones à évacuer avant les désastres.
7. Appuyer l'IHSI pour qu'il développe et diffuse l'information cartographique du recensement sur un système d'information statistique géo- référencié.

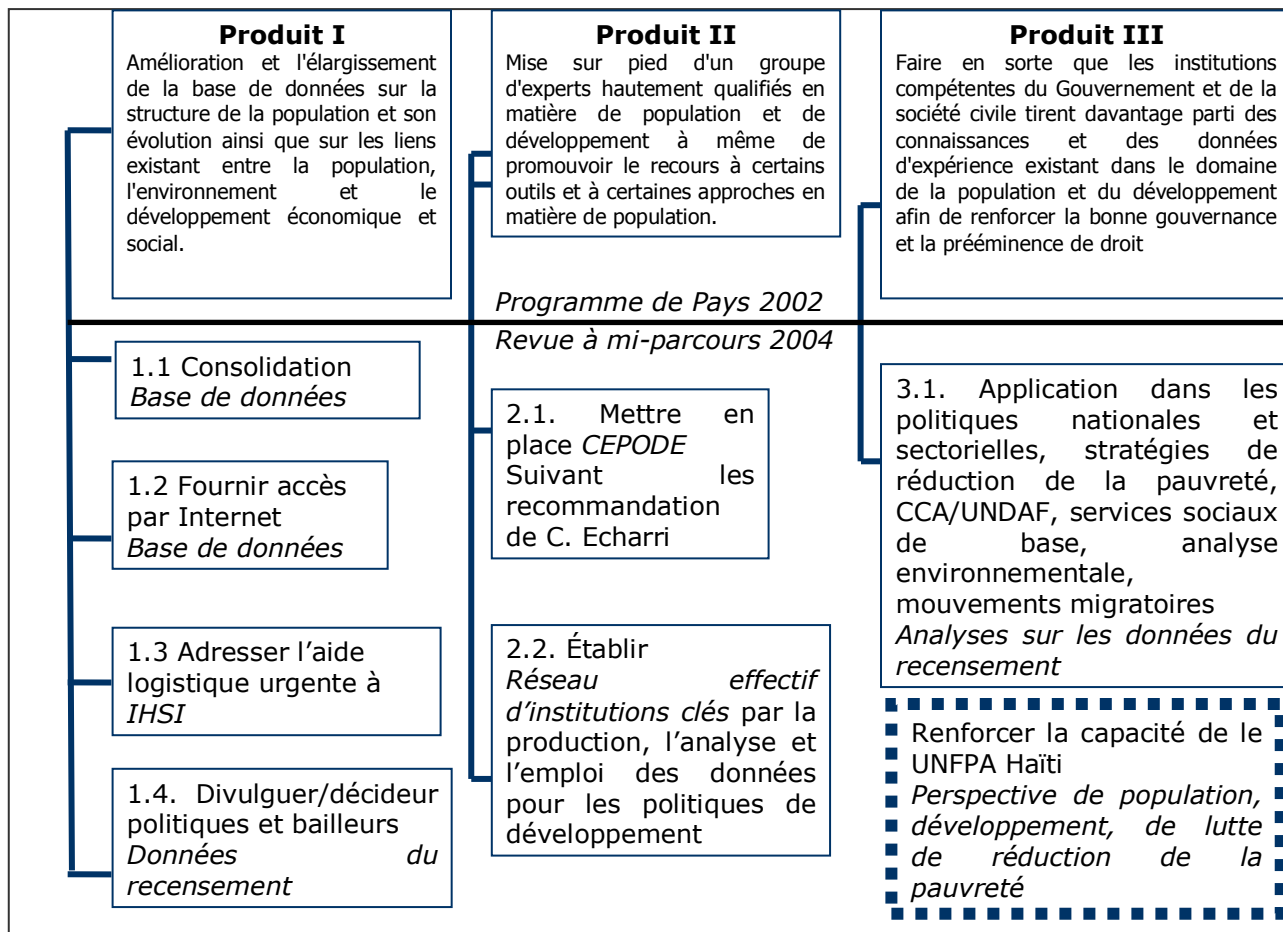
8. Continuer à renforcer les capacités locales en matière de population et développement à travers l'appui financier et technique à la recherche et à la formation du CEPODE.
9. Demander à la FASCH d'adopter des standards internationaux en cas où elle décide de mettre en place une maîtrise en population et développement (MAPODE). Dans le cas contraire, il faut continuer à appuyer la formation à partir du programme actuel du CEPODE
10. Consolider ou maintenir le groupe des professeurs et fonctionnaires du CEPODE pour contribuer à l'autonomie et à la durabilité de la formation de ressources humaines en matière de population.
11. Encourager la création d'une association Haïtienne de population pour organiser des rencontres annuelles entre les membres et établir des liens avec d'autres associations nationales et internationales.
12. Participer directement au suivi, à la mise en œuvre et à l'évaluation du DSNCRP à travers l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Social (ONPES) et les Unités d'Études et de Programmation (UEP).

11. Source

1. UNFPA (2008) Termes de références
2. UNFPA (2007) Plan stratégique pour 2008-2011 : accélérer l'application par les pays du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement.
3. UNFPA (2002) Evaluation of the UNFPA fourth Country Programme of Assistance to Nigeria, Final Report.
4. UNFPA (2004) Trousse d'Outils de l'Administrateur de programme pour la planification, le Suivi et l'Évaluation (En ligne <http://www.unfpa.org/monitoring/toolkit/french/outil5>)
5. UNFPA (2001) Programme du pays Haïti, DP/FPA/HTI/3.

Produits à évaluer dans le cadre du Sous-programme Population et Développement

L'objectif du sous-programme portant sur la population et le développement sera de contribuer à la prise en compte des facteurs liés à la population dans les stratégies de développement y compris l'aide à la réalisation du recensement de population et la mise en œuvre de la politique démographique nationale (UNFPA, 2001. p.3).



Style régulier : l'action de la phrase.

Style *cursif*: Le sujet de la phrase.

Ligne pointée : Recommandation qui ne se lie pas directement avec un produit

Les recommandations liées aux produits ont été adoptées comme outputs.

Agenda des entretiens

DATE	LIEU/ADRESSE	PARTICIPANTS	INSTITUTION
14/07/08	UNFPA	Mme Tania Patriota Mme Barbara Laurenceau M. M. Gabriel Bidegain M. Jacques Hendry Rousseau	Panorama Général sur le Programme de Pays Programmation des Rencontres
18/07/08	UNFPA	Fritz Pierre Joseph	CEPODE
21/07/08		Dr. Serge Armand, Directeur M. Michelot Pierre	SEP RESEAU /MPCE
22/07/08	#14, Rue Fédérique, Pacot	M. Jean Robert Simonise Ancien Ministre	Secrétariat Technique de Stratégie Nationale pour la Croissance et pour la Réduction de la Pauvreté
23/07/08		M. Hancy Pierre, Coordonnateur M. Yves Sainsiné, Directeur Scientifique	Faculté des Sciences Humaines (FASCH)
23/07/08	CEPODE Ave. Christophe	M. Jean Marie Bazile, Mme Elizabeth Pierre-Louis M. Herold Toussaint	Professeurs du CEPODE
23/07/2008	Palais des Ministères	Dr. Yves Robert Jean, Directeur Général	MPCE
23/07/2008	Palais des Ministères	M. Claude Grand-Pierre Chef de Cabinet	MPCE
24/07/08	#4, Rue Magny	Mme Myrna Marcisse Théodore, Directrice Générale Mme Myriam Merlet, Cheffe du Cabinet de la Ministre	Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF)
24/07/08	UNFPA	M. Hérald Jadotte, Coordonnateur du DSNCRP	
24/07/08	Delmas 66	M. Arnold Antonin	Centre Pétion Bolivar
24/07/08	9, Rue Métreux Bourdon	Dr. Bernard Demers, Chef de Projet PARC (ACDI)	PARC (ACDI)
25/07/08	Annexe Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales . Pacot	M. Frantz Théodate, Maire de Tabarre Président des Maires du Pays	
25/07/08	FACSCH	Etudiants	CEPODE

DATE	LIEU/ADRESSE	PARTICIPANTS	INSTITUTION
25/07/08	IHSI BLVD Harry Truman	M. Evens Joseph, Directeur Général Mme Danielia Altidor M. Alfred Blaise M. Renand Dorélien M. Daniel Milbin	Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI)
25/07/08	OPS/OMS 295, Ave. John Brown	Dr. Neyde Gloria Garrido, Représentante a.i.	OPS/OMS
28/07/08	Local du PNUD Bourdon	M. Alrich Nicolas Economiste Principal	PNUD
28/07/08	UNFPA	M. Louis Michelot Pierre Dr. Serge Armand	MPCE/RNPD
28/07/08	Immeuble Hexagone, 4 ^{ème} Etage Pétion Ville	Nicolas Joncquiert Isabelle de Goussen Court	Union Européenne
28/07/08	45, Rue Grégoire, Pétion Ville (en face Galerie Nader)	Kesner Pharel	Group Croissance Diffusion Recensement
29/07/08	Rue Rivière	M. Fritz Deshommes, Vice- Recteur à la Recherche	Rectorat de l'Université d'Etat d'Haïti
29/07/08		Mme Michèle Oriol	Professeurs du CEPODE
29/07/08	Palais des Ministères	M. Alfred Metellus Directeur	Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)
30 /07/08	Palais des Ministères	Dr. Gabriel Thimoté, Directeur Général	Ministère de la Santé Publique et de la Population
31/07/08	Rue Rivière	M. Wison Laleau, Vice-Recteur Académique	Rectorat de l'Université d'Etat d'Haïti
31/07/08	UNFPA Restitution Evaluation PDS	Mme Tania Patriota Mme Barbara Laurenceau Michel Brun Gabriel Bidegain JacquesHendryRousseau Staff	

Liste des documents visités

NOMBRE	AUTEUR(S)	TITRE	DATE	TYPE DE DOCUMENT
1	Carline Noailles	Analyse des données du RGPH – 2003, Répartition Spatiale de la Population et Urbanisation	Juin 2007	Rapport
2	Carlos Javier Echarrí Canovas	Rapport de Mission UNFPA Haïti Evaluation du PEPODE	Mexico 8 Juillet 2004	Rapport
3	Centre en Population et Développement (CEPODE)	Centre en Population et Développement, Promotion 2004-2005, Information et Correspondance		Dépliant
4	Centre en Population et Développement (CEPODE)	Unité de Recherche		Dépliant
5	Daniel Milbin	Migration et Distribution Spatiale		Rapport
6	Daniela Altidor	Migration et Distribution Spatiale		Rapport
7	Dr. Serge Armand, Secrétaire Exécutif	Réseau National en Population et Développement (RNPd), Atelier sur le Bilan de 2007 et Perspectives, (Hôtel Le Plaza, 12 décembre 2007), Bilan des activités réalisées par rapport à celles programmées	Décembre 2007	Rapport
8	DSNCRP	Le suivi participatif ONPES/MPCE DSNCRP 2008-2010		Présentation
9	Emmanuel Charles, Rapporteur SEP	Réseau National en Population et Développement (RNPd), Atelier sur le Bilan de 2007 et Perspectives, Hôtel Le Plaza, 12 décembre 2007	Décembre 2007	Rapport
10	Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)	Tableau de Bord Social	Juillet 2002	Document de Projet
11	Frédéric Farah, Technicien en Multimédia	Recueil des Présentations (Journée Mondiale de l'Habitat, Espace Urbain Haïtien : Défis et Perspectives)		CD-ROM
12	Gabriel Bidegain	Migration et Distribution Spatiale		Rapport
13	Groupe Croissance	Département du Nord-Ouest "Fiche Technique de la Ville de Port-de-Paix"	7 décembre 2007	Rapport
14	Institut Haïtien de l'Enfance (IHE) Réseau National en Population et Développement (RNPd) Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)	Résultats définitifs EMMUS IV		CD-ROM

NOMBRE	AUTEUR(S)	TITRE	DATE	TYPE DE DOCUMENT
15	Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) Bureau du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-2003)	Résultats définitifs du Recensement de 2003. (Présentation des Résultats, Tableaux de Statistiques, Résultats Excels, Concepts utilisés, Questionnaire, Décret – Loi)	Mai 2006	CD-ROM
16	Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)	Atlas Censitaire 2003	Août 2006	CD-ROM
17	Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)	Inventaire des Ressources et Potentialités d'Haïti (2005) (cette nouvelle version multimédia concerne 10 départements, 140 communes et contient en plus des rapports d'analyse et des tableaux statistiques, 783 photos, 151 cartes administratives actualisées et 151 chansons populaires.	2007	CD-ROM
18	Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique (IHSI), Bureau du Recensement et Centre Latino-américain de Démographie CELADE/CEPALC	Estimations et projections de la Population totale Urbaine – Rurale et Economiquement active.	Mai 2007	Libre
19	Jacques Hendry Rousseau, Commentateur, Emmanuel Charles	Migration et Distribution Spatiale		Rapport
20	Louis Michelot Pierre, Président du Comité de Gestion	Réseau National en Population et Développement (RNPD)	Décembre 2007	Libre
21	Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique (IHSI)	4Eme Recensement Général de la Population et l'Habitat – 2003, Résultats Définitifs	2003	Dépliant
22	Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE).	Etat des Lieux Mise en Œuvre du DSNCRP	Juillet 2008	Rapport
23	Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE). Secrétariat Exécutif du Comité Interministériel de Coordination et de suivi de la Mise en Œuvre du DSNCRP.	Tableau de Bord des Principales Etapes de Mise en Œuvre du DSNCRP Etat d'Avancement au 21 juin 2008	Juin 2008	Rapport

NOMBRE	AUTEUR(S)	TITRE	DATE	TYPE DE DOCUMENT
24	Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE). Secrétariat Exécutif du Comité Interministériel de Coordination et de suivi de la Mise en Œuvre du DSNCRP.	Cadre Institutionnel de la Mise en Œuvre et de Suivi de la Stratégie Nationale pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSNCRP 2008-2010)	Avril 2008	Rapport
25	Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT)	Recensement des Propriétés Bâties "Guide de l'Agent Recenseur" Cartographie	Mai 2008	Cartographie
26	Nations Unies Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement et du Fonds des Nations Unies pour la Population	Plan Stratégique pour 2008-2011: accélérer l'application par les pays du Programme d'action de la Conférence internationale sur la Population et le Développement. Deuxième session ordinaire de 2007 10-14 septembre 2007, New York Point 9 de l'ordre du jour provisoire Plan stratégique de l'UNFPA et questions connexes.	27 juillet 2007	Rapport
27	République d'Haïti	Document de Stratégie Nationale pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté. DSNCRP (2008-2010)	Novembre 2007	Livre
28	République d'Haïti Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE). Secrétariat Exécutif de Mise en Œuvre du DSNCRP.	Système de mise en Œuvre du suivi et de l'évaluation du DSNCRP.		Rapport
29	Réseau National en Population et Développement (RNPd)	Répertoire de documents sur la Population pour la planification du développement en Haïti	Mars 2005	CD-ROM
30	Réseau National en Population et Développement (RNPd)	I.- RNPd (Dépliant Centre en Population et Développement, Dépliant CEPODE, Dépliant Recensement IHSI, Genre et Migration en Haïti, Indicateurs Population Santé Reproductive d'Haïti sept 06, L'Emigration Haïtienne, Présentation. POLPOP 6 sept 06, Press Summary, Rapport de la Commission Mondiale sur la Migration Internationales, Rapport Mondiale Population 2006, Rapport Mondiale sur la Jeunesse 2006, Report Secrétaire Général ONU		CD-ROM
31	Réseau National en Population et Développement (RNPd)	II.- RNPd (Comité de révision, Dépliant Centre en Population et Développement, Dépliant CEPODE, Dépliant Réseau SEP, Présentation Jeunesse et Santé Reproductive, Politique de Population 2000,		CD-ROM

NOMBRE	AUTEUR(S)	TITRE	DATE	TYPE DE DOCUMENT
		Polpop avant propos, Polpop couverture, Polpop sommaire, Présentation résultats définitifs 11 juillet 2006, Présentation Polpop, Remerciement)		
32	Réseau National en Population et Développement (RNPDP)	II.- RNPDP (voir I.-Dépliant Réseau RNPDP)		CD-ROM
33	Réseau National en Population et Développement (RNPDP)	Collection : « Population et Pauvreté, Comprendre et Agir », Numéro : 2, HAÏTI : Evolution de la fécondité et de la planification familiale	Juillet 2008	Dépliant
34	Réseau National en Population et Développement (RNPDP), Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)	Lettre d'Accord	2008	Lettre d'Accord
35	RGPH 4 ^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat	Convention 9 ACP HA 1 Objet: Rapport descriptif des Activités d'appui au 4ème RGPH d'Haïti du 1er avril 2007 au 31 décembre 2007 "Présentation du Site Web de l'IHSI, clôture des activités du IVème recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) et lancement des activités préparatoires du Vème Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH)".	2007	Rapport
36	RNPDP	Le Réseau National en Population et Développement (RNPDP)	Juin 2006	Rapport
37	RNPDP	Etat des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en Haïti	Juin 2007	Dépliant
38	RNPDP	Collection : « Population et Pauvreté, Comprendre et Agir », Numéro : 1, DSNCRP: Les grands défis et objectifs nationaux	Avril 2008	Dépliant
39	Secrétairerie d'Etat à la Population (SEP)	Politique de Population	Juillet 2000	Rapport
40	Secrétairerie d'Etat à la Population (SEP)	Prix Emmanuel Ade	18 Février 2000	Dépliant
41	Secrétairerie d'Etat à la Population (SEP)	Lettre d'invitation a la remise du Prix Emmanuel Ade au Dr. Ary Bordes le 18 février 2000.	15 Février 2000	Lettre
42	Secrétairerie d'Etat à la Population (SEP)	Agenda de la Cérémonie de Remise du Prix Emmanuel Ade et de Présentation du Rapport des Consultants Départementales	18 Février 2000	Agenda
43	Secrétairerie d'Etat à la Population (SEP)	Vers l'Elaboration de la Politique Nationale de Population "Informations de Base relatives aux Consultations Départementales"	Février 2000	Rapport

NOMBRE	AUTEUR(S)	TITRE	DATE	TYPE DE DOCUMENT
44	Signal FM 90.5	La chronique Démographique –(Une émission radiophonique).	Sept-dec 2007	CD-ROM
45	Système des Nations Unies en Haïti, République d'Haïti	Système des Nations Unies en Haïti UNDAF	Juin 2001	Libre
46	Système des Nations Unies en Haïti, République d'Haïti	Haïti Bilan Commun de Pays	Octobre 2000	Libre
47	UNFPA	UNFPA Coopération Programme in Haïti – 2002-06, Mid-Term Review Report	2002-2006	Document de Programme
48	UNFPA	Programme de Coopération de l'UNFPA en Haïti – (2002-2006) Rapport de la Revue a Mi-Parcours	2002-2006	Document de Programme
49	UNFPA	Programme de Coopération UNFPA/HAITI	2002-2006	Document de Programme
50	UNFPA	Rapport descriptif des Activités d'appui au 4ème RGPH d'Haïti, Du 1er Avril 2007 au 31 décembre 2007	2007-2008	Rapport
51	UNFPA	Rapport descriptif Final des Activités d'appui au 4ème RGPH d'Haïti, Du 27 juillet 2004 au 31 décembre 2007	2004-2007	Rapport
52	UNFPA	Etat d'Avancement du Sous-programme "Population et Stratégie de Développement) Les Responsables de l'IHSI: M. Evens Joseph, Directeur Général;Mme Daniela Altidor, Directrice Adjointe; M. Renand Dorélien, Directeur du IVème RGPH; avec les volumes de données de l'ensemble du pays (préliminaire et définitifs) et des départements.	Juillet à Décembre 2007	Rapport
53	UNFPA	Etat d'Avancement du Sous-Programme "Population et Stratégie de Développement" "Présentation du Rapport Mondial sur la Population 2007".	Janvier à Juin 2007	Rapport
54	UNFPA	Etat d'Avancement du Sous-Programme "Population et Stratégie de Développement" "Journée Mondiale de la Population"	Juillet à Décembre 2006	Rapport
55	UNFPA	Etat d'Avancement du Sous-Programme "Population et Stratégie de Développement" "Publication des Résultats définitifs du 4ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH)"	Janvier à Juin 2006	Rapport
56	UNFPA	Etat d'Avancement du Sous-Programme "Population et Stratégie de Développement" "Site Internet du centre en Population et Développement (CEPODE)".	Octobre à Décembre 2005	Rapport

NOMBRE	AUTEUR(S)	TITRE	DATE	TYPE DE DOCUMENT
57	UNFPA	Etat d'Avancement du Sous-programme "Population et Stratégie de Développement" HAI/98/P07 "Réunion des Bailleurs de Fonds 4ème Recensement de la Population et de l'Habitat".	Janvier à Juin 2001	Rapport
58	UNFPA	Etat d'Avancement du Sous-programme "Population et Stratégie de Développement" HAI/98/P07 "Conférence de M. Georges Tapinos sur *Les mouvements Migratoires au présent dans le monde*".	Juillet à Décembre 2000	Rapport
59	UNFPA	Etat d'Avancement du Sous-programme "Population et Stratégie de Développement" HAI/98/P07 "Ouverture de l'atelier de formation sur le logiciel SPECTRUM avec les responsables de la Secrétairerie d'Etat à la Population".	Janvier à Juin 2000	Rapport
60	UNFPA	Etat d'Avancement du Sous-programme "Population et Stratégie de Développement" "Inauguration du Programme d'Etudes Post-Graduées en Population et Développement" Coordonnateur Résident des Nations Unies, Secrétaire d'Etat de la Population, Ministre de la Planification et de la Coopération Externe, Représentant a.i. de l'UNFPA.	Juillet à Décembre 1999	Rapport
61	UNFPA	Etat d'Avancement du Sous-programme "Population et Stratégie de Développement" HAI/98/P07 "Atelier de formation sur le logiciel IMPS pour le traitement des données du 4ème Recensement de la Population et de l'Habitat".	Janvier à Juin 1999	Rapport
62	UNFPA	Etat d'Avancement du Projet HAI/98/P07 "POPDEV".	du 3 au 27 Août 1998	Rapport
63	UNFPA	Haïti: Transition démographique et inégalités "Une contribution pour l'élaboration de politiques publiques".	Décembre 2007	Rapport
64	UNFPA	Guia para el Analisis de Situacion en Poblacion (ASP) Propuesta conceptual y metodologica Division de America Latina y el Caribe UNFPA Con la colaboracion del Centro Latinoamericano y Caribeno de Demografia (CELADE) y del Equipo de Apoyo Tecnico del UNFPA (EAT) para America Latina y el Caribe.	2007	Rapport

NOMBRE	AUTEUR(S)	TITRE	DATE	TYPE DE DOCUMENT
65	UNFPA	Haïti: Transition démographique et inégalités "Une contribution pour l'élaboration de politiques publiques".	Août 2007	Rapport
66		Modalités d'Attribution du Prix Dr. Emmanuel Ade		Affiche
67		Regroupement des Dépenses selon les Rubriques Budgétaires du Projet		Project
68		Monographie, Département du Sud'Est, Caractéristiques Economique		Document Draft